

Les Infos de Base

mercredi 13 janvier 2010
volume 13, numéro 2
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 2 du 13 janvier 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2009, c. 48, 49, 50, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61 et entrées en vigueur au 17 janvier 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 2 du 13 janvier 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 1A du 9 janvier 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 52 du 30 décembre 2009, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 51 du 26 décembre 2009.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 21 juillet 2009 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 25 du 9 décembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 9 décembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 12 décembre 2009.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 12 décembre 2009.

Dans son édition de janvier, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 628 termes ou mots de renvoi pertinents.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 2, 18.

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 24, aa. 72, 73.

Loi sur l'assurance maladie, L.R.Q., c. **A-29**, a. 65.

Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 32, a. 240 (partie).

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. **C-24.2**, aa. 62, 66, 66.1, 92.0.1, 660.

Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'invalidité, L.Q. 2007, c. 40, aa. 10, 11 (partie), 17.

Loi modifiant le Code de la sécurité routière concernant les écoles de conduite, L.Q. 2009, c. 55, aa. 1-3.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, a. 25, ann. I.

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 24, aa. 92, 93.

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. **2009, c. 24**.

Entrée en vigueur des articles 72, 73, 92, 93.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Décret concernant le montant de la contribution de chaque membre d'un ordre professionnel pour l'année financière 2010-2011 de l'Office des professions du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 2.1], nouveau.

Règlement sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 51.1], a. 1.

Règlement modifiant le règlement sur les affaires du conseil d'administration, le comité exécutif et les assemblées générales de l'ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, Décision du 17-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 107, a. 1.

Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 54.2], aa. 7, 8, 16.

Règlement modifiant le Règlement sur les élections au Conseil d'administration de l'Ordre professionnel des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, Décision du 17-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 108, aa. 1-3.

Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction, [R.R.Q., c. **F-5**, r. 1.2], aa. 7.1, 28.

Règlement modifiant le Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière d'électricité, de tuyauterie et de mécanique de systèmes de déplacement mécanisé dans les secteurs autres que celui de la construction, D. 1361-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 83, aa. 1, 2.

Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression, [R.R.Q., c. **F-5**, r. 1.3], aa. 10.1, 34.

Règlement modifiant le Règlement sur les certificats de qualification et sur l'apprentissage en matière de gaz, de machines fixes et d'appareils sous pression, D. 1362-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 84, aa. 1, 2.

Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, [R.R.Q., c. **R-9.1**, r. 0.1], aa. 0.0.0.1, 0.3.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, C.T. 208554 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 182, aa. 1, 2.

Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, [R.R.Q., c. **R-9.2**, r. 1], aa. 1.1, 3.0.1, 3.3, intitulé du chapitre V, 5.1-5.4.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, C.T. 208553 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 180, aa. 1-6.

Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, [R.R.Q., c. **R-10**, r. 1.1.1], aa. 0.1, 10-10.4, 12.3, 12.5, 29.2, 29.4, 29.4.1, 30.1.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, C.T. 208555 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 184, aa. 1-8.

Règlement sur l'application du titre IV.2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, [R.R.Q., c. **R-10**, r. 1.1.3], intitulé du chapitre I, aa. 4.2, 11, 13, 15.1, 38.8, ann. III.

Règlement modifiant le Règlement sur l'application du titre IV.2 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, C.T. 208551 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 175, aa. 1-5, 7.

Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec, [R.R.Q., c. **R-10**, r. 2.1], aa. 1, 16-17.1, 36, 37.1, 37.2, 53, 54.1, intitulé de la section I du chapitre V du titre I, 55-55.3, 90.5.

Modifications au régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec, C.T. 208552 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 177, aa. 1-14.

Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des enseignants, [R.R.Q., c. **R-11**, r. 3.], aa. 2.1, 5.2, 5.4, 5.4.1, 7-7.4.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite

des enseignants, C.T. 208548 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 167, aa. 1-5.

Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, [R.R.Q., c. **R-12**, r. 0.2], aa. 4-4.3, 8.2, 8.4, 8.4.1.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, C.T. 208550 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 173, aa. 1-4.

Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, [R.R.Q., c. **R-12.1**, r. 1.1], aa. 1.1, 6.01-6.05, 7, 9, 10.0.1-10.0.4, 10.1.

Règlement modifiant le Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, C.T. 208549 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 169, aa. 1-6.

Règlement sur la délivrance de certificats de compétence à certains titulaires de titres de formation délivrés en France, [R.R.Q., c. **R-20**, D. 1397-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 104], nouveau.

Règlement sur la taxe de vente du Québec, [R.R.Q., c. **T-0.1**, r. 1], ann. II.1.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la taxe de vente du Québec, D. 1383-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 86, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'aéronautique, L.R.C. 1985, ch. **A-2**.

Règlement sur les redevances de stationnement des véhicules aux aéroports, DORS/87-543, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les redevances de stationnement des véhicules aux aéroports, DORS/2009-338 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2660, a. 1.

Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, L.R.C. 1985, ch. **F-8**.

Règlement sur le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et le Transfert visant la réduction des temps d'attente, DORS/2004-62, aa. 3, 3.1, 4, 5.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, DORS/2009-327 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2559, aa. 1-4.

Règlement de 2007 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, DORS/2007-303, aa. 17, 17.1, 25, 28.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, DORS/2009-327 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2559, aa. 5-8.

Loi sur les pêches, L.R.C. 1985, ch. **F-14**.

Règlement de pêche de l'Ontario (2007), DORS/2007-237, aa. 1 (A), 8, 58.1, 31, 36, 41, 45, 48, 49, 51, ann. 3, 4, 5, 6.

Règlement modifiant le Règlement de pêche de l'Ontario (2007), DORS/2009-328 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2564, aa. 1-27.

Loi sur le pilotage, L.R.C. 1985, ch. **P-14**.

Règlement sur le pilotage dans la région du Pacifique, C.R.C., ch. 1270, aa. 2, 4, 4.1, 5, 9, 10, 11, 12, 13, 17, 23, 24, 27.

Règlement modifiant le Règlement sur le pilotage dans la région du Pacifique, DORS/2009-329 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2572, aa.1-12.

Règlement sur les tarifs de l'Administration de pilotage du Pacifique, DORS/85-583, aa. 6, 7, 8, 10, 13.1, 13.2, 15, 16, ann. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'Administration de pilotage du Pacifique, DORS/2009-325 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2545, aa.1-13.

Loi sur la protection des végétaux, L.C. **1990, ch. 22**.

Règlement sur la protection des végétaux, DORS/95-212, aa. 2, 3, 11,

20, 21, 24, 29, 31, 32, 34, 44, 45, 47, 57.

Règlement correctif visant la modification et l'abrogation de certains règlements pris en vertu de la Loi sur la protection des végétaux, DORS/2009-326 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2553, aa. 1-14.

Règlement sur l'indemnisation relative à la gale verruqueuse de la pomme de terre, DORS/2001-451, abrogé.

Règlement correctif visant la modification et l'abrogation de certains règlements pris en vertu de la Loi sur la protection des végétaux, DORS/2009-326 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2553, a. 15.

Loi sur la sécurité automobile, L.C. **1993, ch. 16**.

Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles, C.R.C., ch. 1038, ann. IV, aa. 106, 108, 114, 122, 217.

Règlement modifiant le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (normes 106, 108, 114, 122 et 217), DORS/2009-330 du 10-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2580, aa. 1-5.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, L.C. **2000, ch. 32**.

Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada, C.R.C., ch. 1120, aa. 2, 7.2, 7.5, 15.1, 17, ann. I, II, III, V.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2508, aa. 1-9.

Règlement sur la circulation routière dans les parcs nationaux, C.R.C., ch. 1126, a. 32.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, a. 10.

Règlement sur le camping dans les parcs nationaux, DORS/80-127, titre intégral, aa. 1, 16.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, aa. 11-13.

Règlement sur les ordures dans les parcs nationaux du Canada, DORS/80-217, a. 15.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, a.14.

Règlement sur la prévention des incendies dans les parcs nationaux du Canada, DORS/80-946, a. 2.01.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, a. 15.

Règlement sur la faune des parcs nationaux, DORS/81-401, aa. 2, 4, 13.1.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, aa. 16-18.

Règlement sur les baux et les permis d'occupation dans les parcs nationaux du Canada, DORS/92-25, aa. 2, 3, 9, 10, 18.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, aa. 19, 20.

Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada, DORS/97-150, a. 3.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, a. 21.

Règlement sur le lièvre d'Amérique dans la réserve à vocation de parc national de l'Archipel-de-Mingan du Canada, DORS/2004-301, aa. 8, 9.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, aa. 22, 23.

Règlement sur la récolte du bois dans le parc national du Gros-Morne du Canada, DORS/2005-204, aa. 8, 9.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, aa. 24, 25.

Règlement sur le lièvre d'Amérique dans le parc national du Gros-Morne du Canada, DORS/2005-205, aa. 8, 9, 12.

Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi sur les parcs nationaux du Canada, DORS/2009-322 du 03-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, aa. 26-28.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.